

Grèce

Nouveau Comité exécutif de la Croix-Rouge hellénique

Selon une communication datée du 24 novembre 1945, l'assemblée des Fondateurs et anciens membres actifs de la Croix-Rouge hellénique, tenue le 4 novembre sous la présidence de M. Jean Athanasaki, président d'honneur de la Croix-Rouge hellénique, a élu les membres du conseil d'administration de la Société.

M. Athanase Philon, ancien président de l'Oeuvre patriotique d'assistance a été désigné comme *président* et MM. Constantin Georgokopoulos, ancien ministre de l'Instruction publique et André Lambropoulos, ancien Gouverneur de la Banque agricole, comme *vice-présidents*.

M. Constantin Agapitos, ancien secrétaire général du Conseil de la Croix-Rouge et administrateur-délégué de la Banque d'Orient, a été appelé aux fonctions de *secrétaire général*.

Haïti

Mort du président de la Croix-Rouge haïtienne

Le Comité international de la Croix-Rouge a appris avec de profonds regrets la mort du président Clément Magloire et s'est associé à ce grand deuil en adressant à la Croix-Rouge haïtienne ses condoléances émues.

Présidence de la Croix-Rouge haïtienne

La Croix-Rouge haïtienne a fait savoir au Comité international de la Croix-Rouge que le Dr Joseph Buteau a été nommé président de la Société en remplacement du président Clément Magloire, récemment décédé.

Le Comité international a adressé ses félicitations au nouveau président de la Croix-Rouge haïtienne.

Turquie

Activité du Croissant-Rouge turc durant l'année 1944

Par lettre, reçue le 7 janvier 1946, le Directeur général de la Société du Croissant-Rouge turc a fait parvenir au Comité

Turquie

international un extrait du rapport annuel du Comité central relatif à l'exercice de 1944. Nous en extrayons les indications suivantes :

Le Croissant-Rouge turc a continué, au cours de l'exercice 1944, à perfectionner ses moyens de secours et d'assistance ; il a notamment mis en état de fonctionner immédiatement les hôpitaux récemment fondés, pour le cas où le cours des événements l'exigerait ; il a prêté assistance aux victimes de séismes et autres calamités naturelles ; il a participé à la lutte anti-tuberculeuse et a donné toute l'aide et l'assistance possibles aux populations civiles éprouvées par la guerre.

Le recrutement et l'instruction du personnel capable de répondre aux exigences de ces activités furent l'objet des plus grands efforts.

I. ACTIONS DE SECOURS A L'INTÉRIEUR DU PAYS

a) *Préparatifs relatifs à la défense passive.* — Le montant du crédit destiné au développement des postes de premiers secours médicaux et des mesures techniques propres à remédier aux effets des attaques aériennes possibles est de 106.885 Ltqs.

b) *Secours aux victimes des calamités naturelles.* — Au cours du dernier exercice, il a été consacré une somme de 962.383 Ltqs. pour subvenir aux besoins des victimes des séismes, des incendies et des inondations.

c) *Contribution aux mesures épidémiologiques.* — Le Comité central a fourni 14.000 pièces de sous-vêtements et 1500 kg. de savon, ainsi qu'une somme de 21.000 Ltqs.

d) *Subvention en faveur des écoliers nécessiteux.* — La somme allouée est de 83.504 Ltqs.

e) *Aide aux immigrés.* — Les immigrés reçurent pour leurs divers besoins une somme de 3.253 Ltqs.

f) *Cuisines populaires.* — Les cuisines populaires fondées en 1942 se révèlent d'une grande utilité. Aussi leur extension a-t-elle été jugée nécessaire. Actuellement, les cuisines populaires sont en pleine activité dans plusieurs régions. En 1944, à Istan-

bul, les cuisines populaires ont distribué plus de 8 millions de repas chauds ; le coût de chaque déjeuner étant de 12 à 15 piastres. (1 Ltq. = 100 piastres). Les cuisines populaires d'Ankara distribuent chaque jour 4.200 repas chauds.

g) *Subvention aux cuisines populaires de différentes localités.* — Une subvention de 176.333 Ltqs. a été accordée aux cuisines populaires des villes suivantes : Ankara, Izmir, Samsun, Bursa, Trabzon, Sivas, Ayvalik.

II. ACTIONS DE SECOURS A L'ÉTRANGER

Conformément aux dispositions établies par les conventions, le Comité central du Croissant-Rouge turc s'est efforcé d'adoucir le sort des prisonniers et des victimes de la guerre.

Colis à destination des prisonniers de guerre. — Il a été expédié 49.675 colis d'un poids total de 248.378 kg. aux prisonniers de guerre en Allemagne. De plus, le Comité central a assuré la correspondance et l'échange d'informations entre les membres de familles dispersées par la guerre et, selon les recommandations du Comité international de la Croix-Rouge, il a fait imprimer des cartes spéciales pour retrouver des membres de familles dispersées. Ces cartes ont été mises à la disposition des consulats étrangers en Turquie pour être distribuées à leurs ressortissants qui en feraient la demande.

Dans un autre ordre, le Croissant-Rouge turc a mis à la disposition du Lion et Soleil Rouges de l'Iran une somme de 1000 Ltqs pour secourir les victimes du tremblement de terre de Burgandi ; il a de plus expédié 15.000 mètres de textiles en Roumanie ainsi que des matières alimentaires, vêtements et savon en Grèce pour un montant de 549.306 Ltqs.

III. ACTIVITÉS DIVERSES

La vente des produits pharmaceutiques et des cartes à jouer a produit un bénéfice net de 977.824 Ltqs ; le nombre des organisations locales du Croissant-Rouge atteint 457 et durant la « semaine de charité » il a été immatriculé 7521 nouveaux membres.

Turquie

Quant à la Section de la Jeunesse, elle compte actuellement 260.000 membres, et il convient de mentionner que les dépenses occasionnées par ses œuvres d'assistance ont atteint la somme d'un demi-million de Ltqs.

U. R. S. S.

La Croix-Rouge soviétique

Sous ce titre, nous reproduisons, en traduction, le très intéressant article de M^{me} Ksenia Maistrakh, vice-présidente du Comité exécutif de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S., qui a été publié par la « British Red Cross Quarterly Review » dans son numéro du mois d'octobre 1945.

La Croix-Rouge soviétique compte plus de 10 millions de membres. De larges masses de population sont formées pour faire partie des équipes de premiers secours chargées de venir en aide aux victimes de la guerre et d'autres calamités.

Chacune des républiques soviétiques a sa propre Croix-Rouge nationale ou une Société du Croissant-Rouge, comme c'est le cas en particulier dans les Républiques de l'Azerbeïdjan, de l'Ouzbékistan, du Turkménistan et dans la République tadjique. — L'organisme qui unit toutes les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des Républiques indépendantes de l'U. R. S. S. est l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U. R. S. S., dont le Comité exécutif dirige leurs activités et les représente auprès du Gouvernement et des Sociétés étrangères de Croix-Rouge. Des sections de Croix-Rouge dans les usines, les fabriques, les fermes collectives, les institutions d'enseignement supérieur et les bureaux constituent la base des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il y a actuellement 190.000 de ces organisations régionales dans l'Union Soviétique. Les subdivisions administratives de la Croix-Rouge soviétique sont : les comités de districts, qui dirigent l'activité des sections, les comités territoriaux, régionaux, ceux des voies ferrées et des cours d'eaux, les comités centraux, qui constituent